

**1er conseil d'école**

Date : **lundi 17 octobre 2022**

Durée : 18h00 – 20h00

Enseignants : Mme SAKER, Mme CRESPIAN, Mme CAPOULADE, Mme MEY, M. SUAREZ-LACHAUD

Parents élus : Mme LEPERE, Mme PEIGNE, Mme ROLLAIS, M. VUILLEMIN

Représentant de la mairie : M. GIARMANA (élu à l'éducation), Mme VÉZY (directrice de l'accueil de loisir des Renondaines)

Excusé : Mme VILLERS, Inspectrice de l'Education Nationale,  
Mme LEBOND

**Ordre du jour :**

- Bilan de la rentrée scolaire 2022-2023
- Elections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école
- Vote du règlement intérieur
- Péri-scolaire
- Vie de l'école
- PPMS, exercice incendie
- APC
- Bilan de la coopérative
- Projets à venir

## 1) Rentrée scolaire 2022 :

Équipe pédagogique et effectifs :

CLASSE	NOM ENSEIGNANTS	ATSEM	EFFECTIFS
PS/GS	M. SUAREZ-LACHAUD Mme LE BOULANGER (mardi)	Wilda	9 PS / 11 GS
PS/MS	Mme CAPOULADE	Mylène	8 PS / 12 MS
PS/MS	Mme MEY	Fatima	8 PS / 11 MS
MS/GS	Mme SAKER	Sabrina	9 MS / 11 GS
MS/GS	Mme CRESPIAN (remplaçante de Mme CHALMIN)		8 MS / 11 GS

**Total des effectifs** : 98 élèves

PS : 27 (40 en prévision des effectifs au 16/11/2022. Effectif annoncé par la mairie)

MS : 40 (40 en prévision des effectifs au 16/11/2022)

GS : 33 (34 en prévision des effectifs au 16/11/2022)

Pour information, les prévisions des effectifs des petites sections se basent sur les naissances dans la commune lors de l'année 2019. Entre temps, il peut y avoir des déménagements non connus de la mairie ou des dérogations (4 cette année).

Protocole sanitaire :

En ce début d'année, le protocole sanitaire est de niveau « socle ». Le port du masque n'est plus obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves. Les locaux sont régulièrement aérés et les enfants se lavent fréquemment les mains.

Constat de la rentrée :

Les élèves sont apaisés, il y a très peu de violence. L'équipe pédagogique constate un manque d'écoute et de concentration dans toutes les classes, sûrement liés au temps que passe les enfants devant les écrans et au manque de sommeil de certains enfants qui arrivent à l'école très fatigués. De plus, nous constatons un vocabulaire moins riche à l'entrée à l'école.

Cadrage national des apprentissages : 3 axes

<b>Axe 1 : Une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux</b>	<b>Axe 2 : Une école engagée pour l'égalité et la mixité</b>	<b>Axe 3 : Une école engagée pour le bien-être des élèves</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Agir dès la maternelle et poursuivre en élémentaire</li><li>- Ecole maternelle : diversifier son lexique, découvrir les apprentissages mathématiques, le plaisir d'apprendre</li><li>- La continuité des cycles 1 et 2</li><li>- Priorités au français (maîtrise de la lecture et de l'écriture) et aux mathématiques</li><li>- Poursuite des plans français et mathématiques</li><li>- Une formation des professeurs renforcée au plus près des besoins (les EAFC : Ecoles académiques de la formation continue)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une école pleinement inclusive ;</li><li>- Cibler la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte :</li><li>- Dédoulement des classes plafonnement des effectifs des classes de GS à CE1 à 24 élèves</li><li>- L'APC pour renforcer les acquis des élèves</li><li>- Lutter contre les assignations sociales et territoriales<ul style="list-style-type: none"><li>• Informer les familles des aides financières</li><li>• Mise en œuvre des projets d'éducation artistique et culturelle et sportifs</li></ul></li><li>- Lutter contre le décrochage scolaire.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une école fondée sur le respect de l'autre</li><li>- Transmettre les valeurs de la République notamment avec l'EMC</li><li>- Participer à des actions éducatives dans le champ civique et mémoriel</li><li>- Engagement des élèves dans le cadre du parcours citoyen</li><li>- Respect de la laïcité</li><li>- Egalité entre les filles et les garçons</li><li>- Lutter contre toute forme de harcèlement</li><li>- Education aux médias et à l'information</li><li>- Une attention accrue portée à la santé mentale des élèves ;</li></ul>

<p>- Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves (évaluations nationales, évaluations d'école)</p>		<p>- L'EAC et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves</p> <p>- Rencontrer des artistes et des œuvres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentrée en musique, pratique musicale et chant choral à l'école</li> <li>• Généralisation des 30 minutes d'APQ</li> <li>• S'engager pour l'environnement et le développement durable</li> </ul> <p>- Eco-délégués, labellisation E3D (actions en faveur de la transition écologique et énergétique).</p>
--	--	---

## 2) Élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école

Le vote s'est effectué exclusivement par correspondance. 126 personnes sur 180 électeurs inscrits ont voté. Nous avons comptabilisé 102 suffrages exprimés et 24 bulletins nuls ou blancs, soit un taux de participation de 70,00%.

Les 5 sièges ont été pourvus par la liste FCPE. Comme l'année précédente, vous trouverez une affiche avec les photos des différentes représentantes sur le panneau d'affichage, devant le portail.

## 3) Vote du règlement de l'école

Le règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité par les différents représentants du conseil d'école. Il n'y a pas eu de changement dans le règlement.

Pour rappel, à partir de 4 demies journées d'absence dans le mois, le directeur pourra faire un signalement auprès de l'inspection académique. Dans un premier temps, les parents recevront un courrier. Puis, si les absences se répètent encore, les parents pourront être convoqués à l'inspection académique. Enfin, si l'assiduité n'est toujours pas rétablie en dépit des démarches entreprises, le directeur académique pourra saisir le Procureur de la République.

## 4) PPMS, exercice incendie

### PPMS :

- Un exercice de type alerte intrusion – s'échapper s'est déroulé le 27/09/22. M. GIARMANA était présent. Cet exercice s'est déroulé sans encombre, sous forme de jeux. Nous notons cependant que toutes les classes n'ont pas entendu le système d'alerte. Après cela, les enfants ont eu un temps pour poser leur question aux enseignants.

- Un exercice de type confinement pour simuler une alerte en cas de tempête sera réalisé lors du 2<sup>ème</sup> semestre.

### Exercice incendie

Un exercice incendie a été effectué le 13/09/22. Il s'est déroulé dans le calme et la sérénité. Les enfants ont évacué le bâtiment en 1 minute et 15 secondes.

## 5) Vie de l'école

### Projet d'école : 4 axes rejoignant les objectifs nationaux

Le projet d'école se base sur différents constats et sur les résultats des évaluations nationales au CP. Il est à repenser chaque année en fonction de l'évolution des élèves et les progressions seront établies en équipe.

- Cette année encore, nous avons fait le choix de prioriser le travail d'équipe et de réfléchir sur des progressions communes notamment sur la **résolution de problèmes et la compréhension de textes**.

- **Coéducation** : nous continuons la poursuite de cet objectif non atteint l'année dernière à cause des divers problèmes rencontrés (COVID, absence des enseignants). Nous souhaitons créer un lien étroit avec les parents, plus de transparence et de communication pour permettre la réussite des élèves/enfants.
- **Inclusion** → tous les enfants notifiés MDPH sur l'école ne bénéficient pas d'une AESH. Nous continuons le travail en équipe pour permettre l'inclusion des enfants MDPH en mettant en place des coins et des supports pédagogiques différenciés.
- **Favoriser la culture** → dans la continuité de l'année dernière, nous souhaitons proposer aux enfants un accès favorisé à la culture. Nous avons donc fait le choix en équipe de partir à la découverte de l'eau en s'engageant dans le label éco-école. Nous avons également une musicienne intervenante jusqu'en février. Nous souhaitons également favoriser la pratique sportive à l'école. Pour cela, nous sommes inscrits depuis l'année dernière dans le dispositif des « APQ ». Nous avons un intervenant sportif mis à disposition par la mairie. Cette année, les séances de sport se dérouleront à l'école. Une rencontre sportive sera organisée avec les CP de l'école A. Paré. Enfin, pour la première fois l'école adhère à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré). Cette adhésion nous permettra de participer à des rencontres inter-école dans le département et de découvrir des activités nouvelles. Nous demanderons une participation financière des familles de 6 euros par enfant.

#### Les différents partenaires éducatifs :

- **La bibliothèque** a proposé 5 créneaux pour intervenir à l'école.
- Les GS bénéficient **de l'intervenant sportif** une fois par semaine.
- **Le RASED** est composé d'une nouvelle psychologue scolaire et de deux Maître E. L'enseignante référente attachée à la circonscription est L. MARY.
- **L'infirmière de PMI** est Sandrine BULLIER. Les bilans de santé non réalisés l'année dernière sur les PS ne seront pas reportés cette année. Quelques enfants seulement pourront en bénéficier sur demande de l'enseignant.e.
- **L'infirmière scolaire** est Bénédicte BOURSE.
- **L'intervenante musique** est Apolline. Elle intervient le jeudi.
- Nous avons également établi un partenariat avec **le SIAVHY**. Une classe d'eau est prévue en fin d'année pour toute les classes.

#### Communication avec les parents :

L'équipe pédagogique réaffirme son souhait de communiquer plus facilement et de façon plus interactive avec les parents. Pour cela, nous avons fait le choix d'utiliser Klassly. Cette application permet notamment de contacter directement un parent, de prévenir d'une absence, d'un retard, de partager des moments d'école ou encore prendre des rendez-vous.

Nous invitons tous les parents à installer l'application ou s'y connecter via internet. La mairie a permis l'achat de la version payante (29euros par classe par an). Ainsi, vous pourrez accéder à toutes les publications depuis le début de l'année sur l'application mobile.

## 6) **APC**

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont une obligation de service pour les enseignants. Elles ne sont pas obligatoires pour les enfants et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié en résolution de problèmes et en langage.

## 7) **Bilan de la coopérative**

En ce début d'année, le montant de la COOP s'élève à 1649,44 €.

Nous avons fait le choix de ne pas faire d'appel de dons en ce début d'année. Effectivement, le marché de Noël permettra déjà de récolter de l'argent.

Avec cet argent, l'équipe enseignante souhaite continuer à investir dans des jeux d'extérieur et d'intérieur et faire au moins une sortie par classe d'ici la fin de l'année scolaire.

## 8) Projets à venir

- **8/11/22** : Venue d'une conteuse à l'école sur le thème de l'eau.
- **5/12/22** : Venue de l'association « Vive la musique à La Ville du Bois » pour une prestation musicale.
- **12/12/22** : Spectacle et gouter de Noël payé par la mairie (5euros/enfant) et l'école (1euro/enfant)
- **15/12/22** : Marché de Noël et représentation de la chorale de l'école.
- **09/02/23** : venue du photographe à l'école. De 7h30 à 8h15, les fratries sont invitées à venir se faire photographier.

## 9) Questions des parents :

- Serait-il possible que les enfants aient de véritables serviettes en tissu pour le repas du midi ? Une simple serviette en papier n'est pas suffisante pour des élèves de maternelle qui rentrent chaque soir avec leurs habits tâchés de nourriture.

La directrice du centre va y réfléchir.

- Les élèves de GS iront-ils comme prévu à la piscine ? Si oui à quelle période et à quelle fréquence étant donné la fermeture de la piscine au 31/12/2022 ?

La piscine fermera à la fin de l'année. De ce fait, les GS n'iront pas à la piscine cette année.

- Le chauffage est-il mis en route dans l'école ? La crise énergétique va-t-elle avoir un impact sur nos écoles ?

Le chauffage sera mis en route le lundi 7 novembre. La mairie a décidé de maintenir les écoles à 19°C.

Fait à : La Ville du Bois	Le président de séance (Nom, prénom et signature)	Le Directeur de l'école (Nom, prénom et signature)
---------------------------	--	---